

Guide « Repenser les actions de la ville au prisme de la santé mentale »

Structure porteuse du projet :

Réseau français Villes-Santé



Public bénéficiaire:

Habitants, agents et élus

Le projet en 3 points essentiels :

- De fortes compétences locales pour agir sur l'activité physique et la santé mentale
- Exemples: cours d'écoles, jeunes filles, quartiers prioritaires, personnes isolées
- Renforcer les actions des Conseils locaux de santé mentale

Les principaux bénéfices du projet en 3 mots:

Exemplarité / Transversalité / Impact

Quelles collaborations/partenariats ont permis la mise en place du projet ?

L'échange de pratiques et d'expériences entre les membres du Réseau français Villes-Santé

Comment est financé le projet ?

Cofinancé par ses cotisations, Ministère, Santé publique France

